

Île de loisirs de Cergy-Pontoise

ID: 095-259500627-20241122-D_2024_034-DE Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion Rue des étangs - CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex

Envoyé en préfecture le 02/12/2024 Recu en préfecture le 02/12/2024 Publié le 02/12/2024

Tél.: 01 30 30 21 55 - Fax: 01 30 30 87 95 contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr





DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 15 novembre 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents: Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Sylvie COUCHOT, Thibault HUMBERT (visio), Benjamin CHKROUN (visio), Malika YEBDRI (visio), Ramzi ZINAOUI (visio) Alexandre PUEYO (visio)

Absent excusé: Hervé FLORCZAK, France-Lise VALIER, Anne FROMENTEIL,

Absents non excusés: Rachid TEMAL

DÉLIBÉRATION 2024-034

Demande de subvention à la Région Île de France pour la création de stations vélo sur Objet: l'île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux pour la création de stations vélo, estimé à 60 000 euros TTC,

Vu le souhait de favoriser la circulation douce et la mobilité intermodale pour l'accès aux équipements de l'Île de loisirs.

Considérant la nécessite de participer au nouveau plan de mobilité de l'agglomération de Cergy-Pontoise qui implantera une station Vélo2 à l'entrée de l'île de loisirs,

Considérant la nécessité de créer des plateformes de 5 arceaux à proximité directe des équipements, sous des points de vidéosurveillance existants ou à créer,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Madame Malika **YEBDRI**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de travaux pour la création de stations vélo, pour un montant de 60 000,00€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,







1



Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_034-DE

SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Thibault HUMBERT

Cergy-Pontoise

* îledeFrance

Signé par ; Thibault HUMBERT Date : 02/12/2024 Qualité : PRESIDENT

2